

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir, 49, Rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.
Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.
Téléphone «La Cooperativa» N.º 339
Impreso en los Talleres de El Suro

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: J. G. Boron Dubard — Rédaction et Administration: 45, rue Maciel.

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campagna
Un mois	\$ 1 00	1 20 or
Trois mois	3 00	3 50 "
Six mois	5 00	6 00 "
Un an	10 00	10 50 "
Numéro du jour	\$ 0 01	
ancien	1 10	

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.
Les réductions pour semestres et années ne portent que sur souscriptions payées d'avance.

Les Ports Francs

M. Charles Roux avait consacré, l'année dernière, une partie de son rapport fait au nom de la commission du budget, à une étude des principales questions qui préoccupent le commerce et l'industrie. Cette année, il a suivi la même méthode. Je ne parlerai point de ses considérations sur l'état actuel du commerce de la France. Il montre que s'il ne faut pas être pessimiste, il faut encore moins montrer un enthousiasme optimiste, comme le font certains protectionnistes.
Il est bien évident que les protectionnistes ont pour but d'empêcher, autant que possible, l'entrée sur le territoire français de produits étrangers.
S'ils veulent empêcher d'entrer, ils ne doivent pas être surpris que les instruments de transport, comme les navires, ne se précipitent pas dans les ports, où ils voudraient bien qu'ils ne débarquassent rien du tout.
A en juger par les manifestations protectionnistes qui ont lieu constamment au Parlement, par le vote de la loi du cadenas, il est probable que l'expérience protectionniste se prolongera encore pendant une période assez longue.
Comment en atténuer les plus mauvais résultats? Comment l'empêcher, par exemple, de faire le vide dans les ports? Cette question a provoqué naturellement l'idée des ports francs.
N'était naturel qu'elle sollicitât un représentant de Marseille; car, comme le rappelle M. Charles Roux, Marseille a été port franc pendant tout le moyen âge. Colbert lui-même, le type du parfait protectionniste, dans l'ordonnance de 1669 rendue en faveur de l'affranchissement de Marseille, déclarait «connaître les avantages que le royaume recevrait de la franchise de la dite ville». La même année, il établit aussi des ports francs à Bayonne et à Dunkerque.
La question d'un port franc n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire à première vue.
Sagit-il de reporter la frontière de la frontière de mer à la frontière intérieure? De comprendre, par exemple, la ville de Marseille tout entière comme un port franc? Ce serait terrible. A l'entrée, l'habitant de Marseille ne trouverait pas l'impôt qui lui demandait: «N'avez-vous rien à déclarer?». A la sortie, il trouverait l'impôt de la douane qui, plus sévèrement encore, lui adresserait la même question.
Une délibération de la chambre de commerce de Marseille de l'an XIII a très bien déterminé les limites d'un port franc: «C'est un port établi hors de la ligne des douanes, ouvert à tous les bâtiments de commerce sans distinction, quels que soient leurs pavillons et la nature de leur chargement. C'est un point commun où vient aboutir par une sorte de fiction le territoire prolongé de toutes les nations. Il reçoit et verse de l'un à l'autre toutes les productions respectives sans gêne et sans droits.»
C'est ainsi que sont établis les ports francs actuels. A Hambourg, le *frei Hafen* est entouré d'un terrain couvert de hangars, de magasins, et fermé par une palissade. Les sentinelles y restent la nuit sont les gardiens.
Le port franc de Brême est établi sur la même méthode. Le *porto franco* de Gènes est une enclave dépendant de la chambre de commerce, d'où sont exclues, cependant, certaines marchandises et celles provenant de pays n'ayant pas de traité de commerce avec l'Italie. Le port franc de Copenhague comprend 61 hectares, dont 25 en surface d'eau.
M. Charles Roux énumère les usines qui sont venues s'établir dans la zone du port franc; il y a non seulement des raffineries de sucre, des fabriques de produits chimiques, mais aussi des fabriques de machines et de porcelaines.
Si nous définissons comme port franc un endroit où les navires de toutes nationalités doivent pouvoir charger et décharger sans aucune condition des marchandises de toutes sortes qui peuvent y être manipulées et transformées au gré de leurs producteurs, en dehors de la surveillance de la douane, nous allons comprendre la difficulté d'établir en France des ports francs.
Les marchandises qui se présentent à la frontière devant la douane ne sont pas égales, même quand elles sont identiques. Le douanier demande d'où elles viennent, et selon qu'elles viennent d'un pays auquel on applique le tarif minimum ou d'un autre pays, elles ne paient pas le même droit; selon qu'elles viennent de leur pays d'origine ou d'un entrepôt d'Europe, il y a différence. Enfin viennent-elles des colonies françaises, de Corse, d'Algérie ou de Tunisie, elles ne sont pas traitées sur le même pied que les marchandises étrangères.
Il faut que la douane le sache. Elle ne peut donc admettre qu'on débarque, pêle-mêle des marchandises dans les ports francs et qu'on les lui présente sans garanties d'origines.
Il est donc impossible que la douane renonce à pénétrer dans le port franc, à surveiller les manipulations des objets introduits. En un mot le port franc ne peut être avec notre législation actuelle qu'un entrepôt réel plus ou moins étendu.
M. Charles Roux propose alors un moyen terme: la franchise ne viserait que les marchandises destinées à la réexportation. Le rôle de la douane se bornerait à s'assurer de la réexportation.
Le commerce aurait la faculté d'opter, au moment du débarquement, pour le régime du droit commun, ou de placer sa marchandise, selon les cas, dans les conditions actuelles de l'entrepôt réel ou de l'entrepôt fictif, de se réserver le droit de la mettre à consommation, de la réexporter à l'étranger ou de la faire entrer à l'entrepôt franc pour y subir des transformations qui impliqueraient sa réexportation.
Ce serait donc un entrepôt franc plutôt qu'un port franc.
On voit que la question est étrangement compliquée par la complication de notre régime douanier. En tous cas, elle vaut la peine d'être sérieusement étudiée. Si les ports francs ne peuvent servir qu'au transit, ils ne peuvent pas effrayer les protectionnistes, même les plus susceptibles.
Mais c'est un singulier régime commercial que celui qui aboutit au résultat suivant: établir sur un point du territoire un coin complètement étranger où l'on pourra faire des dépôts et des manipulations de marchandises avantageuses sans que, toutefois, les nationaux puissent profiter de ces avantages, puisque ces marchandises devront être réexportées!

La navigation à la vapeur et la voile dans le monde entier

Une statistique bien éloquentes est celle de la navigation dans le monde entier.
La statistique la plus récente de la navigation dans le monde entier porte à 11,271 le nombre de vapeurs. Ils jaugeaient ensemble 17,889,906 tonnes au brut.
Dans ce tableau l'Angleterre tient, et de très haut le premier rang, avec 5,661 vapeurs.
L'Allemagne vient après elle avec 816 vapeurs.
La Norvège en a 605.
La France n'arrive qu'à quatrième avec 513 vapeurs.
La Russie ne passe qu'après la Suède, qui a 410 vapeurs, et après l'Espagne, qui en a 355, quand elle n'en a que 350.
Le Japon possède actuellement 318 vapeurs, ce qui est considérable pour un peuple aussi jeune.
L'Italie n'en a que 235.
Parmi les flottes commerciales à voiles, les Anglais gardent toujours une prépondérance énorme. Ils ont 8,515 navires sur la totalité des voiliers, qui s'élève à 29,315, représentant 8,891,732 tonnes.
Après eux, les Américains s'inscrivent avec 3,785 navires, puis les Norvégiens avec 2,571, les Russes avec 2,006, les Italiens avec 1,605, les Suédois avec 1,439, la Turquie avec 1,428; et enfin la France avec 1,360.
Cet abaissement proportionnel de la France est d'autant plus remarquable qu'il y eut une longue période de son histoire pendant laquelle elle était la première.
table d'écolier. Là seulement, je me sens le cerveau solide et clair.
Admis à l'école polytechnique et à l'école normale, il avait opté pour cette dernière, où il était entré premier, dans la section scientifique. Son père désirait qu'il s'occupât d'un métier, celui de professeur, quitte à rester indépendant, à ne s'occuper que de travaux personnels, lors de sa sortie de l'école, si la vie lui permettait. Très précoce, il terminait sa troisième année, il préparait son examen de licence, et c'était cet examen qui lui prenait toutes ses heures. Il n'avait d'autre repos que ses voyages à pied à Montmartre et de longues promenades dans le jardin du Luxembourg.
Machinalement, François s'était mis en marche vers ce jardin, où Pierre le suivait en causant. L'après-midi de février, y était d'un jour printanier, un pâle soleil dans les arbres noirs encore d'un de ces premiers beaux jours qui font poindre les petites pousses vertes de lilas. La conversation était restée sur l'école.
— Je vous avoue, disait Pierre, que je n'ai jamais guère l'esprit. Certes, il s'y fait d'excellente besogne, et pour former des professeurs, le seul moyen est évidemment de leur apprendre le métier, en les bourrant de connaissances requises. Le pis est que tous, instruits et élevés pour le professorat, ne restent pas dans le professorat. Beaucoup se révoltent dans le monde, entrent dans le journalisme, s'emploient à régenter les arts, la littérature et la société. Et ceux-là, en vérité, sont les plus souvent insupportables... Après avoir juré que par Yollaire, les voici retournés au spiritualisme, au mysticisme, la der-

Balzac, Thiers, Alfred de Vigny

Devant les électeurs charentais

On a souvent parlé de l'échec de Balzac aux élections législatives; j'y consacrerai cette chronique.
Je lis à ce sujet dans un article publié par le *Gaulois*:
« Dans un spirituel et amusant récit, M. Edmond Biré nous rappelle ce que nous appelons pour ma part je ne le sava pas — que Balzac s'est présenté à la députation, en 1831 et 1832, à Cambrai, à Angoulême et à Chinon, et qu'en chacun de ces collèges il a recueilli quasi une demi-douzaine de voix... »
Je n'ai pas sous les yeux le récit de M. Biré, et j'ignore où en sont, à l'heure actuelle, les déconvenues réalisées sur ces candidatures politiques du grand romancier par les écrivains et les collectionneurs qui se sont occupés de lui avec passion, notamment par le bibliophile belge M. Spoelberg de Lovenjoul. Il est probable qu'on pourrait encore trouver des détails curieux sur sa candidature angoumoisine.
On ne saurait admettre que, lorsqu'elle se produisit, la conspiration du silence ait été assez complètement organisée pour que tout espoir de découvrir quelque chose dans les journaux et les brochures du temps nous soit interdit.
Sous ce titre, « *Angoulême et un héros angoumoisin d'après un roman de Balzac* », M. Maurice Pellissier, alors professeur de rhétorique au lycée d'Angoulême, a fait, dans cette ville, une conférence dont le *Charentais* du 30 avril 1880 donne un compte rendu. Le héros angoumoisin c'est Lucien de Rubempré. On ne lira pas sans intérêt ce qui suit:
« Balzac s'agit d'un amour souterrain pour les luttes de la politique, et, s'imaginant que la voie était facile à s'ouvrir sur ce terrain ingrat et brûlant, se présente simultanément aux élections de Cambrai et d'Angoulême.
« Dès cette époque, il avait donc fait connaissance avec notre pays, dont il conserva par là un assez bon souvenir. Les procès-verbaux du temps nous ont transmis le résultat de ces élections dans l'arrondissement d'Angoulême.
« Les candidats qui s'étaient mis sur les rangs tenaient dans l'ordre suivant: M. Thibaut, 247 voix; Gellibert, 232; Albert, 12; divers, 12... »
Balzac figurait parmi ces derniers; son succès électoral fut donc plus que médiocre. Naturellement, il trouva que c'était peu et se consola de cet échec en jouissant la large et cordiale hospitalité qui lui était accordée à Angoulême.
M. Bergès, professeur à l'école de marine, songea à se faire parrain d'une deuxième candidature du romancier. C'est dire que l'honorable professeur ne se faisait pas le courtisan de la fortune. Toutefois, les mémoires du temps ne nous apprennent pas que Balzac, malgré les encouragements de M. Bergès, ait consenti à courir une seconde fois au devant d'un échec, estimant sans doute qu'il ne suffisait pas à un écrivain d'être sur la route du succès pour emporter d'assaut les suffrages des électeurs.
Le séjour préféré d'Honoré de Balzac aux alentours d'Angoulême était, sans contredit, celui de la Poudrière, où il recevait, chez le

commissaire-directeur de cet établissement, une hospitalité gracieuse. Avec les charmes de l'amitié, il trouvait dans cette retraite un abri assuré contre les importunités des créanciers, qu'il fuyait avec ardeur.
La tradition prétend que c'est vers cette époque que Balzac aurait habité place du Mûrier, où il aurait accepté un emploi de proto d'imprimerie.
On trouverait plus facilement une édition originale de Molière que certaines professions de foi imprimées sous le régime du suffrage censitaire. Lorsque M. Jules Claretie publia dans le *Temps*, quelques jours après l'article dont je parlais plus loin, une note intitulée: je crois, *Balzac devant les électeurs*, il ignorait encore si quelques chercheurs avaient pu se procurer ses circulaires, et je ne sais si, depuis, celle d'Angoulême a été réimprimée.

Même point d'interrogation pour Thiers et d'abord fait le candidat dans l'arrondissement de Barbezieux, sous le gouvernement de Juillet, ou bien sa candidature fut-elle seulement projetée? Madame Cante, morte il y a quelques années, possédait une lettre du célèbre historien, écrite à son mari, avocat à Barbezieux; il l'autorisait à la patronner, s'il pensait qu'il eût des chances de succès. Qu'est devenue cette lettre?
Avec le suffrage universel on n'est pas exposé à dresser procès-verbal de carence, quand on cherche les vieilles professions de foi. C'est certainement une pièce rare que la circulaire du duc d'Aurais, posant dans la Charente, après le 4 septembre 1870, une candidature qui dut être abandonnée par suite de l'ajournement des élections; mais enfin cette feuille volante d'une page petit in-8, imprimée à Orléans, chez Paul Masson, n'est pas introuvable.
Je ne me souviens pas si les candidats à la Constituante de 1818, dans la Charente, furent au nombre de 134 ou de 133. Le chiffre exact est à la bibliothèque publique de l'église dans la table alphabétique du recueil facsimilé d'imprimés de la collection d'Emile Althoff, au mot *Élections*. Il existe des collections assez nombreuses de ces professions de foi où les charentais et d'autres compatriotes étrangers à la Charente s'adressaient pour la première fois au suffrage universel. En leur donnant pour commentaire les souvenirs anecdotiques des contemporains, on ferait avec ces petits écrits politiques un travail curieux à plus d'un titre.
M. Jules Claretie, écrivant dans une revue un article sur Alexandre Dumas père, homme politique, reproduisait la profession de foi si originale de 1818, où l'auteur de *Monte-Christo*, s'adressant aux travailleurs, additionnait comme dans un compte de banque tout ce qu'il leur avait fait gagner, depuis les imprimeries et éditeurs, jusqu'aux coiffeurs et ouvrières de l'habillement; il exprimait, en outre, le regret de n'avoir pu découvrir aucun exemplaire de la circulaire d'Alfred de Vigny, candidat dans la Charente.

Alfred de Vigny, tourangeau comme Balzac et propriétaire du vieux manoir du Maine-Girard, commune de Champagne, canton de Blanzac, où il résida souvent, avait effectivement posé sa candidature M. Claretie publia dans le *Temps* du 23 de avril 1881, une copie de sa circulaire prise sur l'exemplaire de la collection Althoff. Elle avait été imprimée à Paris, chez Guiraud et Jouaust, rue St. Honoré.
Lorsque Balzac voulut représenter l'arrondissement d'Angoulême à la Chambre des Députés, il n'avait pas encore une grande notoriété. On ne pouvait en dire autant, en 1818, d'Alfred de Vigny. Membre de l'Académie Française depuis 1816, il avait conquis son fauteuil par des œuvres de premier ordre. C'était un de ces riches à qui l'on prête: car un préfet de la Charente lui dit un soir dans un banquet: « Ah! monsieur de Vigny, si vous saviez comme ma femme chante bien votre *Andalouse*! »
« Connaissez-vous dans Barcelone? »
Il était donc permis de prédire, sinon un succès, du moins un accueil très favorable à la candidature du grand écrivain qui faisait

entendre au suffrage universel ces belles paroles: c'est pour moi devoir de répondre à ceux de mes compatriotes de la Charente qui ont bien voulu m'appeler à la candidature par leurs lettres et m'exprimer des sentiments de sympathie dont je suis profondément touché.
« La France, aussi appelée à l'assemblée constituante des hommes nouveaux. Ce sentiment est juste après une révolution plus sociale que politique, et qui a enseveli dans ses débris les catégories haineuses des anciens partis.
« Mais les hommes nouveaux qu'il nous faut ne sont-ils pas ceux que des travaux constants et difficiles ont préparés à la discussion des affaires publiques et de la vie politique?
« Ceux qui se sont tenus en réserve dans leur retraite sont pareils à des combattants dont le corps d'armée n'a pas encore donné.
« Ce sont là aussi des hommes nouveaux, et je suis de ceux-là. Chaque révolution après la tempête laisse des germes de progrès dans la terre qu'elle a remuée, et après chaque épreuve l'humanité s'élève: « Aujourd'hui j'ai mieux qu'hier; demain vaudra mieux qu'aujourd'hui. »
« Je me présente à l'élection sans détourner la tête pour regarder vers le passé, occupé seulement de l'avenir de la France. Mais, si mes concitoyens veulent chercher dans les années écoulées pour y voir un vie, ils y trouveront une indépendance entière, calme, persévérante, inflexible. Seize ans de cette vie consacrés au plus rude des services de l'armée, tout le reste donné aux travaux des lettres, chaque nuit vouée aux grandes études, existence sévère, dégoûtée des entraves et des intrigues des partis.
« J'ai ce bonheur acquis avec effort, conservé avec courage, de ne rien devoir à aucun gouvernement, n'en ayant ni recherché ni accepté aucune faveur.
« Aussi ai-je souvent éprouvé combien cette indépendance de caractère et d'esprit est plus en ombre au pouvoir que l'opposition même. La raison en est celle-ci: Les pouvoirs absolus ou qui prétendent à le devenir peuvent espérer corrompre ou renverser un adversaire; mais ils n'ont aucun espoir de fléchir un juge libre qui n'a pour eux ni amour ni haine.
« Si la république sait se comprendre elle-même, elle saura le prix des hommes qui pensent et agissent selon ce que je viens de dire. Elle n'aura jamais rien à craindre d'eux puisque elle doit être le gouvernement de tous par chacun et de chacun par tous. Ainsi conçu, ce gouvernement est le plus beau.
« J'apporte à sa fondation ma part de travail dans la mesure de mes forces. Quand la France est debout, qui pourrait s'asseoir pour méditer?
« Lorsque l'assemblée nationale, dans de libres délibérations, aura confirmé, au nom de la France, la république déclarée, efforçons-nous de la former à l'image des républiques sages, pacifiques et heureuses, qui ont su respecter la propriété, la famille, l'intelligence, le travail et le malheur; où le gouvernement est modeste, probe et laborieux, économique, ne pèse pas sur la nation, pressent, devine ses vœux et ses besoins, seconde ses larges développements et la laisse librement vivre et s'épanouir dans toute sa puissance.
« Je n'ai point, chers concitoyens, vous demander vos voix. Je ne reviendrai visiter au milieu de vous notre belle Charente qu'après que vous aurez été rendus. Dans ma pensée, le peuple est un souverain juge qui ne doit pas se laisser approcher par les sollicitations et qu'il faut assez respecter pour ne point tenter de l'entraîner ou de le séduire. Il donnera à chacun selon ses œuvres. Ma vie et mes œuvres sont devant vous.
« Alfred de Vigny. Membre de l'Institut (académie française).
« Paris, 27 mars 1818. »
Maintenant quel fut le résultat? Le 9 avril, treize jours après la circulaire de l'illustre poète, 63 candidats étaient déjà connus dans la Charente. J'ai eu sous les yeux une pièce imprimée à Angoulême qui débute ainsi:
« Liste des candidats connus jusqu'à ce jour pour représenter le département de la Charente à l'Assemblée nationale. Résultat de

l'élection préparatoire faite dans la réunion du 9 avril, au palais de justice, par les membres des bureaux du comité des travailleurs, du comité démocratique et des délégués du comité du département... »
Il y avait 82 votants. L'imprimé donne le chiffre des voix obtenues par chaque candidat et se termine ainsi: « Alfred de Vigny à Paris, zéro... »
Le supplément du *Charentais* du 4 Juin 1818 donne les voix des neuf députés élus et des autres candidats. Il n'y est même pas question d'Alfred de Vigny, le journal jugeant inutile, dit-il, de parler de ceux qui, dans le département tout entier, n'avaient pas obtenu cent voix.
Voilà à quoi aboutit la candidature d'Alfred de Vigny recommandée, ce détail est bon à connaître, par une apostrophe de Lamartine, qui, lui n'étant pas candidat, obtint 110 voix! Cette apostrophe que je n'ai pas retrouvée dans les journaux de 1818, était un billet fort court, dit M. Claretie, qui l'avait publié un jour dans une gazette républicaine imprimée vers 1863 à Bruxelles. Cette gazette, qui ne pénétrait pas toujours en France, s'appelait le *«Diogenes»*. Le numéro qui contient la lettre de Lamartine à Vigny fut tout justement saisi à la frontière.
(La fin à demain.)

EPLUCHURES

Entre chiffonniers:
— On ne voit plus votre fils, monsieur Gaspar?... On est-ce que vous en avez fait?
— Je l'ai placé... Il est maintenant garçon de recette.
— Dans une maison de banque?
— Non... dans les contrées... pour un aréole qui joue de la clarinette...
Deux petites filles de sept à huit ans causent en jouant à la place Liberté.
— Et votre papa, qu'est-ce qu'il fait? demande l'une d'elles.
— Tout ce qu'il veut maman.
Querelle d'un Piémontais et d'un Napolitain:
— Ah! oui, parlez-moi de Naples, dit le Piémontais, c'est une ville immonde; il n'y a pas moyen de poser le pied par terre sans marcher sur une ordure.
— Oui, répond le Napolitain; mais le ciel de Naples, ce tapis céleste éternellement bleu?
— Le ciel de Naples?... Oui, en effet, c'est un tapis d'azur assez propre.
— Vous en convencez.
— Mais c'est parce que vous ne prouvez pas cracher dessus.
Deux amis flânent sur le boulevard, incertains où ils porteront leurs pas. L'un d'eux a une idée.
— Viens-tu, dit-il à son camarade, voir les ours du Jardin des Plantes?
— Non, merci, j'aime autant rester avec toi.
Les mots de la fin de la période électorale.
D... V..., candidat fantaisiste commerçant, — il tient un commerce d'huîtres, — déplore amèrement son échec.
— Si j'avais été élu, cela aurait certainement augmenté mon commerce, dit-il à un membre de son comité.
— Ah! ça, fait l'autre, est-ce que vous prenez vos électeurs pour des moutons?

NOS ÉCHOS

Quasi-évasion.

Louis Caltaneo, le célèbre faussaire des billets de la banque de la République et des certificats du Trésor, a failli s'évader de la Prison...
Pour l'Ecole, je vous assure que vous vous trompez, répète François. Il s'y trouve sans doute quelques croyants étroits. Mais même dans la section des lettres, le plus grand nombre ne sont au fond que des sceptiques, d'une moyenne aimable et discrète, professeurs avant tout, bien qu'ils en aient un peu la honte, et dès lors gâtés par une ironie de cuistres émanés, ravagés par l'esprit critique, incapables de création originales. Certes, je serais bien surpris de voir sortir de leurs rangs le génie attendu. Et ce serait à souhaiter qu'un génie barbare vint, sans lecture, sans critique, sans pondération et sans nuances, ouvrir à corps de hache le siècle de demain, dans une belle flamme de vérité et de réalité... Quant à mes camarades de la section scientifique, je vous assure que le néo-catholicisme, le mysticisme, l'occultisme, et toutes les fantasmagories de la mode, ne les troublent guère. Ils n'ont pas à faire une religion de science, ils restent très ouverts au doute, mais ce sont pour la plupart des esprits très clairs, très nets et très fermes, passionnés de certitude, tout au zèle de l'enquête, dont l'effort se continue au travers du vaste champ des connaissances humaines. Ils n'ont pas bronché, ils demeurent des positivistes convaincus, des évolutionnistes, des déterministes, qui ont mis leur foi dans l'observation et dans l'expérience, pour la conquête définitive du monde.
(A suivre.)

Feuilleton du «Courrier Franco-Oriental»

Da 21 Février 1898
ÉMILE ZOLA

PARIS

Livre deuxième
Dans la rue, François, qui gardait, devant l'illustre chimiste, la muette attitude d'un élève respectueux, finit par déclarer, au bout de quelques pas faits en silence:
— Quel dommage qu'un homme d'une si large intelligence, affranchi de toutes les superstitions, résolu à toutes les vérités, ait consenti à se laisser classer, étiqueter, enfermer dans des titres et dans des académies! Et combien nous l'aimons davantage, s'il émergeait moins au budget et s'il avait les membres moins liés de grands cordons!
— Que voulez-vous dit Pierre conciliant, il faut vivre. Puis au fond, je crois bien qu'il est libéré de tout.
Et comme à ce moment ils arrivaient devant l'Ecole Normale, le prêtre s'arrêta, croyant que son jeune compagnon allait y rentrer. Mais celui-ci leva les yeux, regarda un instant la vieille demeure.
— Non, non, c'est jadis, je suis libre... Oh! nous sommes très libres, trop libres. Et j'en suis heureux car cela me permet souvent de monter chez nous, à Montmartre, pour me rasseoir et travailler à mon ancienne petite

LA REPUBLICANA

Gran manufactura á vapor de tabacos, cigarros y cigarrillos

JULIO MAILHOS

Avenida General Rondeau 354 A 353, Copósito General y Oficinas:
Calle 18 de Julio núm. 47
MONTEVIDEO

ARMERIA DEL CAZADOR

CASA INTRODUCTORA

Armeria, Cuchilleria, Quincalleria y Plateria
VENTAS POR MAYOR Y MENOR

JUAN M. MAILHOS

Calle 18 de Julio esquina Andes—MONTEVIDEO

"L'UNION"



Compagnie d'Assurances Française contre l'incendie

(FONDÉE À PARIS, 15, RUE DE LA BANQUE EN 1828)

Statutaires payés depuis son établissement 202.000.000 de francs

CAPITAL ET GARANTIES 100.000.000 DE FRANCS

Direction particulière pour la République O. de l'Uruguay

169-CERRITO-169

MONTEVIDEO

NEURASTHENIA, HIPOTONIA, ENFERMEDADES NERVIOSAS,
Impotencia, Raquitismo, Tuberculosis huesos y pulmonar,
ARTRITIS, RUMATISMOS, etc.
GLYCEROFOSFATO DE CAL DALLOZ
Favorece por su acción el crecimiento y desarrollo de la célula.
PARIS: J. DALLOZ, 13, Boulevard de la Chapelle.
DEPOSITOS EN TODAS LAS FARMACIAS Y DROGUERIAS

CARLOS SPANGENBERG & C. A

CASA INTRODUCTORA

25 DE MAYO, 384 Y 383

MONTEVIDEO

Especialidad en Artículos de Mueblería y Tapicería.—Tipos para Imprenta.—Papeles para
Imprenta y Litografías.—Cartones.—Artículos de Ferretería

Almidon
MACK
de doble Fuerza
Marca de fabrica.

Con esta nueva preparación se plancha
con sorprendente rapidez, obteniendo un
lustre y tersura extraordinaria.
Se vende en todas las Droguerías y
Almacenes de Ultramarinos.
Única Fabricante Inventor H. Mack, U. S. A.
Únicos Depositarios para el Río de la Plata:
STAUDY y C. Montevideo — Buenos Aires — Rosario
— Montevideo — Genoa — Manchester — Berlin.

ULTIMA NOVEDAD
Perfumeria
DE
IXORA
DE
ED. PINAUD
PERFUMISTA

JABON.....IXORA
ESENCIA.....IXORA
AGUA de Tocador.....IXORA
POMADA.....IXORA
ACEITE para el Pelo.....IXORA
POLVOS de Arroz.....IXORA
COSMETICO.....IXORA
VINAGRE.....IXORA
37, BOULEVARD DE STRASBOURG, 37
PARIS

RESTAURANT DE PROVENCE

TRUO PAR AUGUSTE GIBELIN—Grandes comodidades para viajeros

On prend des pensionnaires à prix très modérés.—Nourriture et logement 1 piastre
20 par jour.—Salon pour familles.—On porte à domicile.—A côté du Palais du gouverne-
ment, à portée de tous les tramways, près du Théâtre Solís.

Ciudadela, 119, 150, 152 et 154

BAÑOS DEL TEMPLO

DE AUGUSTO GIBELIN

30 — CALLE CANELONES — 20

SE ATIENDEN TODAS LAS SOCIEDADES DE SOCORROS MUTUOS

PRECIOS CORRIENTES

	USO	USO		USO	USO
Baño higiénico, con ropa.	\$ 0,30	\$ 3,20	Baño sulfureo, con ropa.	\$ 0,40	\$ 6,00
" sin ropa.	" 0,24	" 2,60	" sin ropa.	" 0,50	" 5,50
" de simon, con ropa.	" 0,40	" 4,20	" de ducha escocesa, con		
" sin ropa.	" 0,34	" 3,60	" ropa.	" 0,40	" 4,00
" de atrecho, con ropa.	" 0,40	" 4,20	" Hem. hem. sin ropa.	" 0,40	" 4,00
" sin ropa.	" 0,34	" 3,60	" de ducha fría y lavia,		
" alcalino, con ropa.	" 0,40	" 4,20	" con ropa.	" 0,50	" 5,50
" sin ropa.	" 0,34	" 3,60	" Hem. hem. hem. sin ropa.	" 0,24	" 2,60
			" medicinal.		Condiciona

GRAN FABRICA A VAPOR DE CALZADOS

— DE —

Máximo Seré, Hermano y Ca.

Esta casa, especial en surtidos de campaña provee a su numerosa clientela y al público
en general, que sus talleres funcionan con la regularidad suficiente para dar cumplimiento al
pedido mas exigente

161, Calle Uruguay, 161—Montevideo

F. L. LEBET

Atelier de réparation en horlogerie, bijou-
terie et petite mécaniqueRèglage et observation de chronomètres
de marine à l'heure astronomique

MEDAILLE D'OR

PARIS 1867



Diplôme d'honneur

la plus haute récompense

ZURICH 1883

PLUSIEURS BREVETS D'INVENTION

TRAVAUX GARANTIS

204 — Rue Général Liniers — 204

P. S. N. C.

The Pacific Steam Navigation Company

Línea quincenal de vapores entre Liverpool, Rio de la Plata y el Pacifico

SALIDAS SUJETAS A MODIFICACION

EL VAPOR PAQUETE INGLES

IBERIA

Capitan: R. FLETCHER

Salirá el 25 de Febrero de 1898

Para Rio Janeiro, Bahin, Pernambuco, Lihon, Coruña, (La Pallice La Re-
chelle) y Liverpool.A bordo de todos los vapores se sirve vino de mesa gratis á los pasajeros.
La Compañía expide pasajes para Vigo, Rivedon, Carril, Gijou, Coruña, Santander,
Ferrol y Bilbao.Todos los vapores llevan médico y macama; están iluminados á luz eléctrica y provistos de todos
las mejoras modernas para la comodidad de los pasajeros.

WILSON, SONS Y C. LIMITED

AGENTES

MONTEVIDEO
Calle 25 de Mayo 214BUENOS AIRES
Reconquista 323

Rio Janeiro, Santos, Bahia, Pernambuco y San Vicente C. V.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

EN SIX VOLUMES

La Librairie Larousse a commencé le premier avril la publication d'un
nouveau DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE, en six volumes, infiniment
supérieur à tous les points de vue, aux ouvrages du même genre parus jusqu'ici.

Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ contiendra

DEUX FOIS PLUS DE MATIÈRES ET DIX FOIS PLUS D'ILLUSTRATIONS

que les ouvrages similaires. Les facilités de paiement accordées en permettront l'acquisition à tout le monde.

Le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ formera 6 volumes en 4^e imprimé sur trois
colonnes, dans le même format que le grand LAROUSSE. Rédigé par des auteurs
d'une grande compétence, bien proportionné dans toutes les parties, donnant sur
chaque chose l'essentiel, il est fait sur le même plan que son illustre devancier.
La richesse du vocabulaire sera incomparable: aucun mot de la langue ne sera
omis, même les mots les plus nouveaux, l'argot, les mots étrangers qui se sont
introduits peu à peu dans notre langue, les termes vulgaires, etc.

Les questions philosophiques, politiques, religieuses et sociales seront expo-
sées avec l'impartialité la plus absolue.

L'illustration, d'une importance si capitale aujourd'hui dans un ouvrage
de ce genre, est l'objet de soins tout particuliers.

Des milliers de gravures, exécutées spécialement pour le Dictionnaire, com-
plètent le texte et le rendent plus aisément compréhensible.

Des portraits nombreux (innovation fort intéressante), dessinés d'après les
documents les plus dignes de foi, fixent l'image des personnages illustres
de tous les temps et de tous les pays.

Des tableaux synthétiques facilitent dans l'esprit du lecteur la formation
des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des cartes en noir et en couleurs, soigneusement tenues à jour,
forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

MODE DE PUBLICATION

Le Larousse illustré, en 6 volumes, est publié par fascicules qui paraissent
chaque semaine, depuis le 1^{er} avril 1897. (Les souscripteurs pourront, s'ils
le préfèrent, recevoir l'ouvrage par séries de 10 fascicules ou par volumes,
au fur et à mesure de l'apparition de chacun d'eux. Voir le Bulletin de souscription).

SOUSCRIPTION A FORFAIT:

40 piastres or en fascicules, en séries (10 fascicules) ou en volumes
brochés.

50 piastres or en volumes reliés demi-chagrin.

Payable par semestre, en cinq versements égaux, le premier ayant lieu
en souscrivant.N. B.—La souscription a forfait garantit le souscripteur contre toute augmen-
tation de prix, pendant la publication de l'ouvrage.

Remplir et signer le Bulletin de souscription ci-joint et l'adresser:

Administration du «Courrier Franco-Orientale», 40 Macliel.
MONTEVIDEO

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Souscription à forfait: 40 piastres or, en séries de 10 fasc., en vol. brochés,
50 piastres or, en volumes reliés

Payable par semestre en cinq versements égaux.

Je, soussigné, déclare souscrire à un exemplaire du NOUVEAU LAROUSSE
ILLUSTRE en six volumes au prix à forfait de

que je m'engage à payer à raison de 8 piastres par

semestre, le premier paiement ayant lieu en souscrivant.

L'ouvrage devra me parvenir franco par (séries de 10 fasc.—volumes brochés—
volumes reliés) au fur et à mesure de l'apparition.

(Rayer les modes d'envoi non choisis)

Nom et Qualité (bien lisible)

Adresse

A le

SIGNATURE



Grand Vignoble du Parc Giot

PRECIOS CORRIENTES DE LOS VINOS DE 1897

A DOMICILIO, AL CONTADO: POR NO TENER COBRADORES

Una botella de 200 litros sin casco	\$ 21,00	sea el litro ó kilo	\$ 0,12
Media	10		0,06
Carla	10		0,12 5 ml
Ormaiztegui	15		0,18
Vino de vino.			0,14
Grapa			0,20
			0,60

Toda diferencia en mas ó en menos se abonará ó se descontará al mismo precio.

Los vasos se pagan \$ 2,00 por botella; \$ 1,50 por media; \$ 1,00 por cuarterola;

\$ 0,60 por damajuana, y se abonará al mismo precio devolviéndolos en buen estado.

Un carruaje al-hoe sale de la GRANJA GIOT todos los días para el reparto en Montevideo

POR ORDENES: GRANJA GIOT, N.º 2051, TELÉFONO LA COOPERATIVA.—AL COCHERO REPARTIDOR.

AL ESTABLECIMIENTO Y PODEA

Se puede visitar la Bodega y probar los vinos

Se recolecta los vidales con 3 ó 4 días de anticipación y poner el vino en un casco, en una sola
caja, en botellas ó demijuanas bien tapadas y acedadas para conservar la calidad del vino.

BORICINA MEISSONNIER

Desinfectante, Microbicida, Cicatrizante

NI TOXICA, NI CAUSTICA, NI IRRITANTE

Enfermedades de los Ojos, de las Oreas, de la Nariz, de la Laringe, de las

Vías urinarias, Ginecología, Úlceras, Quemaduras, Heridas.

HIGIENE DE LA TOILETTE (cuidados íntimos)

La Boricina se emplea en polvo ó en solución.

DEPOSITO: Paris, 17, Place Cadet. — Montevideo, BOTICA DEL SOL, Miguel Rey.

FERNET - BRANCA

Especialidad de Branca Hermanos de Milan

Los únicos que poseen el verdadero y genuino proceso

Medallas de oro y gran diploma de honor á las Exposiciones de Viena 1874, Venecia 1874, Fr-
lancia 1876, Sydney 1879, Melbourne 1881, Milan 1881, Niza 1883, Turin 1884, Amberes 1884 y
muchas otras recompensas.ULTIMAS RECOMPENSAS OBTENIDAS:
Exposiciones de Barcelona 1888 y París 1889. Medalla de oro á la Exposición Italo-Americana
Ginebra 1889. Medalla de oro del Ministerio de Agricultura y Comercio Roma 1889.MAXIMAS HONORIFICENCIAS
Unicos concesionarios para la América del Sur desde 1874.

CARLOS F. HOFFER Y C. GÉNOVA

EL FERNET-BRANCA es el licor mas higiénico conocido que extingue la sed, facilita
la digestión, estimula el apetito, cura las fiebres intermitentes, el dolor de cabeza, mal nervio
mal del bígado, spleen, mal del mar, el licor vermouth, anti-cólico, anti-fébril según que
comprobad por cantidad de certificaciones notorias.—No se debe el público engañar por las socia-
lidades que bajo varios nombres de FERNET empuja á prevenirse, y pida legítima.

Fernet - Branca

Unicos intro ductores en las Repúblicas del Uruguay y Paraguay:

METZEN-VINCENY Y C. — Montevideo

Debidamente apoderados para proceder con todo el rigor que acuerdan las leyes contra los
falsificadores y contra los infractores á dicha concesión.— MISIONES 84.Pen Nelson du "Courrier Franco-Orientale"
(239)
Du 21 Février 1898

MEMOIRES DE M. GORON

Ancien chef de la police de sûreté

IV.—La Police de l'avenir

CHAPITRE III

LES INDICATEURS

C'est, je crois, la seule chose intéressante

que me dit le petit prince Duong-Cher.

A la gare de Lyon, jete remis aux deux

agents qui devaient le conduire jusqu'en Al-

gerie, d'où est parti son petit cercueil pour le

pays des vivants.

A cette époque-là, je le confesse avec sin-

cérité, cette expulsion, si rapide et même bru-

talo qu'elle fut, puisque nous forçâmes le pe-

tit prince à prendre le premier train pour

Marseille; ne me laissa qu'un souvenir à peu

près indifférent.

J'étais étonné seulement qu'il fut officier

de la légion d'honneur, puisqu'on disait qu'il

était un ennemi de France; je pensais qu'on

ne devrait point, même à titre étranger,

ainsi prodiguer le ruban rouge aux adver-

saires de la patrie.

Il faut le dire aussi, l'opinion publique qui,

depuis, s'est si vivement intéressée à la veur

et au fils du prince proscrit, accepta fort

bien son expulsion; c'est à peine si quelques

journalistes ayant la spécialité de l'opposition

firent quelques articles pour blâmer la bru-

talité du gouvernement.

L'opinion s'est retournée, et j'ai fait comme

elle, maintenant que jeme suis tout à fait

soustrait aux habitudes administratives, et

que je fais partie du bon public. J'ai été ému,

comme tout le monde, en lisant le récit de la

mort douloureuse de ce petit prince sur la

terre d'Uriage, et le récit des infortunes de

sa veuve et de son enfant.

Je me suis demandé, après tout, qu'elle

nécessité il y avait d'envoyer cette pauvre po-

tite poupée jeune, paraissant inlicable de faire

du mal à qui que ce fut, expirer loin de

tout ce qu'il aimait, sur cette terre d'Angérie

si inclement aux hommes de sa race.

Les nécessités de la politique m'ont apparu

bien vaines et bien inhumaines.

Une fois de plus, je me suis félicité d'avoir

en toute ma vie l'horreur de ces choses, qui

laissent un si mauvais souvenir même à ceux

qui, comme moi, n'y ont touché que du bout

des doigts, et alors seulement qu'ils étaient

contraints d'obéir aux ordres de leurs chefs.

Pendant que je rappelle mes souvenirs

semi-politiques, je veux noter au passage

une affaire qui m'a laissé également, une sa-

lissante impression, non par elle-même, mais

en raison de ce qu'est devenu par la suite son

principal héros, affaire du reste qui se ratta-

che étroitement à cette question des indica-

teurs dont l'histoire du petit prince annimite

m'a ébloui un instant.

Paris n'a pas oublié ce pauvre Morès qui

s'en est allé se faire massacrer par les Tona-

reg, et qui fut si longtemps l'enfant gâté des

Parisiens, qu'il avait su gagner par ce charme

irrésistible qui était en lui.

Personne ne lui en voulait de ses violences,

pas même ceux qui l'arrêtaient et le condam-

naient.

Je l'avais connu à la suite de je ne sais

quelle réunion publique bruyante, on de je

ne sais plus quelle manifestation violente du

Premier Mai, où, il avait été arrêté, je l'avais

gardé de meilleur souvenir de cette nature si

franche, si loyale, de ce singulier prisonnier,

qui ne pouvait rester deux heures au milieu

de mes agents sans en convertir la moitié à

ses idées!

Comme on savait que je connaissais, ce fut

donc moi qui fus chargé de l'arrêter, lende-

main de ce duel malheureux où il avait tué le ca-

pitaine Mayer.

Sans doute, par un de ces caprices d'en-

fant gâté dont il était coutumier, Morès avait

voulu faire la nique à la police en se cachant.

Mais moi, qui avais justement quelques

côtés de son caractère, je ne pouvais pas sen-

tir de la nique, et, quand j'étais

chargé d'une mission, j'avais horreur de re-
venir bredouille.

D'un autre côté, je dois le dire, je n'avais

aucune inquiétude sur le sort de Morès, et je

savais bien que son arrestation ne serait que

de pure forme. J'étais bien certain que le duel

dans lequel il avait tué son adversaire ne pou-

vait avoir été qu'un jeu.

Un homme qui, à tort ou à raison, passait

dors pour un agent secret, avait prévenu que